

Faculté de droit &
science politique



FACULTÉ DE
DROIT &
SCIENCE
POLITIQUE

MASTER

Droit des collectivités territoriales




MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
*Liberté
Égalité
Fraternité*


UNIVERSITÉ
DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE

Présentation de la formation

La formation s'étend sur deux années. Elle propose d'abord, en M1, des enseignements fondamentaux en droit public, en droit budgétaire et en contentieux. Des cours spécialisés complètent ce socle, autour du droit des collectivités territoriales et des politiques publiques territoriales, en M2 ; droit électoral, intercommunalités, compé-

tences des collectivités, management territorial, urbanisme, aménagement du territoire, etc. La formation inclut également une initiation à la recherche, des mises en situation pratiques pour résoudre des cas concrets, la réalisation de stages (dont un d'au moins trois mois) ainsi que la rédaction d'un mémoire.

Les objectifs

À l'issue de la formation, les étudiant(e)s devront maîtriser les connaissances essentielles et approfondies liées à l'organisation et au fonctionnement des collectivités territoriales et de leurs établissements publics. Ils devront également savoir utiliser les outils indispensables à leur futur métier : outils numériques, au moins une langue

étrangère, ainsi que les techniques d'expression écrite et orale (exposés, notes, mémoires, consultations, etc.). Enfin, ils devront être capables de se placer en situation professionnelle : conseil, veille juridique, aide à la décision ou encore gestion de conflits.

Les compétences acquises

Usages avancés et spécialisés des outils numériques ; Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés ; Communication spécialisée pour le transfert de compétences ; Appui à la transformation en contexte professionnel ; Gérer l'environnement juridique d'une collectivité territoriale ; Concevoir et mettre en œuvre les actions et projets d'une collectivité territoriale ; Concevoir et mettre en œuvre les outils de pilotage d'une collectivité territoriale

1^{ère} année

Semestre 1

UE	Enseignements (au choix si indiqué)	ECTS
UE 1.1 2 au choix parmi :	Droit des services publics Droit public financier approfondi Contentieux administratif approfondi	14
UE 1.2 1 au choix parmi :	Droit des services publics Droit public financier approfondi Contentieux administratif approfondi	10
1 au choix parmi :	Droit matériel de l'Union Européenne Droit de la culture Droit constitutionnel approfondi Droit de l'environnement 1	
UE 1.3 1 au choix parmi :	Droit matériel de l'Union Européenne Droit de la culture Droit constitutionnel approfondi Droit de l'environnement 1 Politiques publiques	3
UE 1.4	Anglais 1	3

Semestre 2

UE	Enseignements (au choix si indiqué)	ECTS
UE 2.1	Droit de la décentralisation	7
UE 2.2	Droit public des affaires ou Droit de la fonction publique	7
UE 2.3 matière non suivie parmi :	Droit public des affaires ou Droit de la fonction publique	4
UE 2.4 1 au choix parmi :	Contentieux européen Contentieux constitutionnel Droit de l'urbanisme approfondi Droit des données à caractère personnel Droit des libertés fondamentales approfondies	6
UE 2.5 1 au choix parmi :	Anglais 2 Méthodologie de la recherche ou Stage	6

2^e année

Semestre 3

UE	Enseignements (au choix si indiqué)	ECTS
UE 3.1	Théorie de la décentralisation ; Communes et intercommunalités ; Collectivités territoriales en Europe	7
UE 3.2	Droit électoral ; Compétences des départements et régions	4
UE 3.3	Services Publics locaux et Entreprise Publique locale ; Droit de l'État territorial	5
UE 3.4	Finances et fiscalité ; Management public	5
UE 3.5	Droit du patrimoine culturel et de la création artistique	2
UE 3.6	Conférences d'actualité	1
UE 3.7	Anglais	2
UE 3.8	Ateliers ; Méthodologie	4

Semestre 4

UE	Enseignements (au choix si indiqué)	ECTS
UE 4.1	Contentieux administratif ; Police et libertés ; Droit pénal et collectivités territoriales ; Union européenne et collectivités territoriales	6
UE 4.2	Droit de la propriété intellectuelle et CT ; Domaine public	3
UE 4.3	Fonction publique territoriale	2
UE 4.4	Droit public rural ; Aménagement du territoire ; Urbanisme et environnement	5
UE 4.5	Engagement étudiant	1
UE 4.6	Stage ; Mémoire	1

Formation et débouchés

Rythme de formation :

La formation est dispensée en **présentiel** et peut être suivie en formation **initiale** ou en **alternance**. En alternance, les cours sont regroupés en début de semaine pour permettre la compatibilité avec une activité professionnelle. Le cursus comprend des **stages facultatifs ou obligatoires** : 3 semaines en M1 et 3 mois minimum en M2 (obligatoire). En deuxième année, les étudiants rédigent un **mémoire** en lien avec le droit des collectivités territoriales, donnant lieu à une **soutenance**.

Modalités d'accès :

L'accès à la formation est ouvert aux candidat(e)s titulaires d'un diplôme de **niveau VI** (niveau licence). Il est fortement recommandé de posséder une licence mention Droit, afin de disposer des bases juridiques nécessaires pour suivre les enseignements du master dans de bonnes conditions.

Après la formation :

La formation prépare aux concours de catégorie A de la fonction publique territoriale ou d'État, notamment pour l'INET, l'accès aux IRA, ainsi que ceux d'attaché territorial ou d'attaché de conservation du patrimoine. Elle ouvre également des perspectives vers des fonctions d'ingénierie administrative et juridique au sein des collectivités et institutions publiques.

Contact

UFR Droit et Science Politique
57 Rue Pierre Taittinger
51100 REIMS

03.26.91.38.38

m2dct@univ-reims.fr

<https://www.univ-reims.fr/ufrdroit>

Responsable du parcours : **M. Olivier DUPERON**

Informations complètes :

<https://lc.cx/W5Zq6O>



FACULTÉ DE
**DROIT &
SCIENCE
POLITIQUE**


**UNIVERSITÉ
DE REIMS**
CHAMPAGNE-ARDENNE